



Le rapport d'activité 2024 du Parc national des Pyrénées

Le Parc national des Pyrénées présente son rapport d'activités pour l'année 2024.

De façon synthétique et illustrée, ce document présente les missions mises en œuvre par l'établissement dans le cadre de la charte du territoire du Parc national : Connaître et préserver les patrimoines culturel et paysager, connaître et préserver le patrimoine naturel, et suivre les changements globaux, développer et valoriser des activités locales respectueuses des patrimoines, valoriser et partager les connaissances pour mieux préserver, surveillance et police, instruction et suivi des autorisations. Vous y retrouverez également le fonctionnement de l'établissement, les temps forts de l'année ainsi que le travail réalisé par le collectif des parcs nationaux de France.

Une diversité d'actions et de réalisations qui met à l'honneur l'engagement des équipes du Parc national et le travail mené avec les partenaires.

Le rapport d'activité 2024 est accessible :

- via le lien : <https://www.calameo.com/read/0043821052f1bff75a5e2>
- en téléchargement sur www.pyrenees-parcnational.fr
- auprès des Maisons du Parc national des Pyrénées

Contact Presse :

Caroline BAPT – Chargée de mission Communication, service Valorisation des patrimoines et du territoire du Parc national des Pyrénées
06 30 15 99 39

